



Changement de prix apres vente

Par **Olivier**, le **27/09/2009** à **16:01**

Bonjour,rnrnJ'ai passe une commande de vin sur le site 1855.com (français). Au moment de la commande, qui a ete acceptee, confirmee et payee, la bouteille de vin etait affichee a 120 euros (prix paye). Cependant, apres de multiples delais de livraison, 1855.com m'informe que le produit est en "rupture de stock" et que la livraison ne peut etre effectuee, m'offrant soit un remboursement, soit une solution de substitution. Apres avoir verifie leur site web, il apparait que le vin en question est bel et bien toujours disponible (d'apres le site web) mais cette fois a un prix de 205 euros.rnrnPouvez vous me confirmer que je suis dans mon droit lorsque je demande livraison du produit au prix original car il ne s'agit non pas d'une rupture de stock mais bien d'un changement de prix de leur distributeur, raison invalide pour annuler le contrat de vente? Leurs conditions de vente sont elles-memes tres claires sur la validite du prix de vente apres confirmation de la vente, la commande ne pouvant etre annulee qu'en cas de rupture de stock.rnrnMerci d'avance!rnrnOlivier